

Conclusions de la COP 30

Quand la Conférence des Parties devient, au bout de 30 ans, un Forum climatique

Note du Comité 21



Conclusions de la COP 30

Quand la Conférence des Parties devient, au bout de 30 ans, un Forum climatique

Par Bettina Laville, présidente d'honneur du Comité 21

Nous avons essayé de montrer combien la COP 30 serait un exercice périlleux à cause en particulier des tensions mondiales, et de la difficulté des États à s'engager dans un processus uni de « riposte » à l'aggravation du changement climatique, démontrée dans les nombreux rapports que nous avons cités. À l'issue de cette COP, achevée comme toutes les précédentes dans une atmosphère d'extrême tension, voire un peu plus, nous pouvons esquisser un bilan, il faut bien le dire, extrêmement mitigé.

D'abord, dans la catégorie des dysfonctionnements, la présidence brésilienne dont on attendait beaucoup eu égard au professionnalisme du président de la COP et à l'engagement dès le premier jour du président du Brésil, a beaucoup déçu les derniers jours en fonctionnant de manière peu transparente et même en tentant de forcer la main aux délégués : il a fallu 2 séances plénières pour arriver à un texte final qui reste très contesté par certains pays d'Amérique du Sud affirmant ne pas l'avoir approuvé.

Ensuite l'organisation de la COP, objet de scepticisme depuis le début (coût des hébergements, installation des stands, et finalement frappée par une inondation et un incendie) a été justement critiquée.

Mais c'est à partir du texte final (*the Belém Package, proving that multilateralism can accelerate climate action that benefits people*) qu'il faut faire le bilan des acquis positifs de cette 30ème conférence des parties sur le changement climatique.

I Des avancées notables

Le dossier de l'adaptation, mis en valeur dès le début de la conférence par le Président du Brésil, progresse :

- a été acté le **triplement des fonds spécifiquement consacrés à l'adaptation** au changement climatique d'ici à 2035, pour faire face aux canicules ou inondations. Mais la formulation est peu précise, car elle se contente d'appeler les États à « faire des efforts » dans cette direction, sans mentionner la somme de 120 milliards de dollars que les pays en développement souhaitent voir figurer, ni la date de départ de l'octroi des fonds.

- **Le dossier des indicateurs d'adaptation** : 78 experts ont recensé depuis un an les indicateurs existants en matière d'adaptation. Ces travaux leur ont permis de consolider une liste de 100 indicateurs, publiée le 9 septembre 2025, couvrant l'ensemble des objectifs thématiques et transversaux et pouvant s'appliquer à l'ensemble des Parties. Une liste de 59 a été approuvée, ce qui constitue une base de travail solide, si l'on se rappelle que le premier recensement était autour de 9000...
- Les **plans nationaux d'adaptation**, en revanche, n'ont pas été assez mis en valeur dans les décisions, contrairement à ce que souhaitait l'*Adaptation Gap Report*.
- **Le dossier des pertes et dommages** a bien avancé : le 7^e Conseil du FRLD a décidé le lancement d'une première phase pilote de 250 millions de dollars, et l'appel à projets a été lancé à Belém, avec une opération pilote, dénommée « *Barbados implementation modalities* » (BIM), qui a pour objectif de tester de premières réponses, certes simplifiées et d'ampleur modeste (5 à 20 millions), pour des solutions à des besoins des pays vulnérables, mal traités par la communauté internationale. L'autre objectif de cette opération pilote est de fournir des éléments plus concrets : le BIM et les décisions sur le modèle de long terme permettront aux contributeurs de se positionner pour la première capitalisation du Fonds, dont le 7^e Conseil « *pledging conference* » est prévue au second semestre 2027 environ. Le succès du BIM sera capital pour mobiliser des financements dans les deux ans qui viennent.
- **La création d'un mécanisme de transition juste**, qui a pour objectif de renforcer la coopération internationale, l'assistance technique, le renforcement des capacités (en particulier la reconnaissance des droits – le droit du travail, mais aussi à la santé, l'éducation, la sécurité sociale – de toutes les personnes et pays qui doivent être soutenus dans la transition) et le partage des connaissances à mesure que les pays s'orientent vers une économie mondiale à faible intensité de carbone. Les ONG y ont beaucoup travaillé, et se félicitent que le mécanisme sur la transition juste ait reçu le mandat de proposer des évolutions du système économique destinées au financement équitable de la transition.
- **Des fonds pour les forêts primaires**, même si la feuille de route prônée par la présidence brésilienne n'a pas été actée dans le « paquet » de Belém : 9,5 milliards de dollars américains ont été promis, certes loin de l'espérance brésilienne de promesses de financement, mais substantiels, et de bon augure pour la suite, mais volontaires...
- **L'acceptation des crédits carbone**, ce qui soulage l'Union européenne, qui a consacré le recours aux crédits carbone (entre États) pour atteindre l'objectif de réduction de 90 % des émissions de gaz à effet de serre de l'UE d'ici à 2040 par rapport à 1990. Certes, les ONG sont toujours réticentes, mais la confiance semble revenir chez les acteurs internationaux, avec des méthodologies nouvelles validées dans le cadre de l'article 6.4 de l'Accord de Paris, qui établit un mécanisme d'échange de réductions d'émissions de gaz à effet de serre entre les pays, et dans certains cas les entreprises.

- **Le Plan d'action Genre de Belém** intègre la justice de genre dans l'action climatique sur les 9 prochaines années, avec 27 activités permettant une mise en œuvre, y compris au niveau national. Ce plan a le mandat de protéger et sauvegarder les défenseuses de l'environnement. Les ONG regrettent cependant que le concept d'intersectionnalité ne soit abordé qu'à travers la notion de « facteurs multidimensionnels ».
- Un engagement à quadrupler les **carburants durables** et à tripler la capacité d'**énergie renouvelable** d'ici 2030.
- **Un Belém Health Action Plan**, initiative mondiale pour adapter le secteur de la santé au changement climatique, plaçant la santé au cœur de l'action climatique pour renforcer la résilience des systèmes de santé face au climat, avec des indicateurs communs dès la COP31 (2026) et un suivi international jusqu'à la COP33 (2028), autour de 3 axes prioritaires :
 - Suivi et surveillance des impacts sanitaires du climat ;
 - Politiques fondées sur des données probantes & renforcement des systèmes de santé ;
 - Innovation, production durable & santé numérique.
- On rappellera, dans les progrès¹, la **déclaration sur l'intégrité de l'information relative au changement climatique**, qui a été signée par treize pays parmi lesquels la France, la Finlande, l'Espagne, le Brésil, le Canada et le Chili, visant à établir des engagements communs et de haut niveau pour combattre « activement » la désinformation et « promouvoir une information fiable, fondée sur la science, sur les enjeux climatiques essentiels ».

II La COP 30 est regardée quasi unanimement comme un échec politique

Nous disions, à la fin de notre première note, que « finalement, au terme de la première semaine, la COP 30 peut être ou un succès mitigé, ou un échec politique. La Présidence, contrairement à beaucoup de précédentes, est efficace, et, forte du retour du Président Lula à la COP, a publié le 18 novembre, au moment où les ministres étaient pratiquement au complet, dans le cadre du segment ministériel de haut niveau, de nouveaux textes ». Or, les blocages de la fin ont mis à jour une présidence maladroite, voulant à tout prix forcer l'accord sans transparence, comme l'ont dénoncé l'Union européenne et de nombreux pays d'Amérique du Sud. Si bien que le paquet de Belém ne comporte pas les avancées qui auraient été indispensables pour rendre crédibles les NDC 3.0 (2025-2030), cruciales, car attendues après le premier Bilan mondial de 2023, pour parvenir à une réduction de 43 % d'ici à 2030 et 60 % d'ici à 2035 afin que

¹ Voir Note « [2025 : le temps des tempêtes et la COP 30](#) », par Bettina Laville

le monde ait une chance de maintenir le réchauffement de la planète à moins de 2 degrés.

Or, la décision finale pêche par ses approximations, et relève plus de vœux que de vrais consensus : **l'atténuation n'est pas au rendez-vous**, d'abord parce que le tiers des parties à la Convention n'a pas envoyé de NDC, dont l'Inde, 3^e émetteur mondial de GES, l'Arabie saoudite, l'Argentine, et que les États-Unis ne tiendront pas les engagements pris par l'administration Biden. On aurait pu penser que la COP aurait eu un sursaut devant cette situation, mais la déclaration finale n'est pas à la hauteur de l'enjeu : elle ne mentionne pas la feuille de route sur la transition des énergies fossiles, pourtant annoncée par le Président brésilien, ni le paragraphe 28 du bilan mondial de l'Accord de Paris adopté à Dubaï, mentionnant la transition hors de ces énergies. La décision finale veut compenser cette absence par la création d'un « accélérateur mondial de la mise en œuvre » (« *Global Implementation Accelerator* »), mais il s'agit d'un engagement « volontaire et fondé sur la coopération », dont les présidences des COP 30 (Brésil) et COP 31 (Australie) auront la charge, avec un rapport l'an prochain, à Antalya. Pour réduire leur déficit d'ambition, le projet de décision appelle à la création d'une « mission de Belém vers 1,5 °C » dans le but d'accélérer l'action et la mise en œuvre, avec là aussi un rapport qui sera également remis l'an prochain à la COP 31. Mais il n'y a aucun appel aux 70 parties n'ayant pas encore remis leur NDC, tels que l'Inde, l'Argentine ou l'Arabie saoudite, à le faire.

La mention des énergies fossiles a été au cœur des débats, mais finalement ne se trouve pas dans la décision, sauf par une allusion détournée : à Dubaï (COP 28), les nations avaient mentionné qu'il était nécessaire de s'affranchir des combustibles fossiles, sans en faire une trajectoire véritable. Le Brésil s'était donné le défi de rallier les Etats à une feuille de route pour l'élimination progressive des combustibles fossiles ; 80 pays y ont adhéré, avec le fort soutien de l'Union Européenne, et aussi de grands exportateurs de combustibles fossiles tels que la Norvège et l'Australie. Mais finalement, toute mention d'une feuille de route pour les combustibles fossiles a été supprimée du texte des conclusions finales, suite à la forte opposition de pays tels que la Russie, l'Arabie saoudite, le Nigéria et l'Inde, ainsi que de nombreuses économies émergentes. Seule a été sauvegardée une expression alambiquée, dans le paragraphe 41, une simple référence faite à la décision de 2023, celle du premier bilan mondial de l'Accord de Paris, nommé « Consensus de Dubaï ».

Certes, le président Lula s'est engagé à continuer de plaider en faveur d'une feuille de route pour les combustibles fossiles au G20. Mais cela n'a pas été le cas, la déclaration adoptée le jour même de la conclusion des négociations climatiques de la COP30 au Brésil ne reconnaît que la nécessité d'augmenter « rapidement et substantiellement » les financements climatiques, pour passer « de milliards à des milliers de milliards à l'échelle mondiale et provenant de toutes les sources ». Elle met l'accent sur les inégalités en matière d'accès à l'énergie, en particulier en Afrique, et appelle à accroître, sécuriser et diversifier les investissements vers des sources d'énergie durables, en privilégiant les technologies.

La Colombie continue sa croisade pour l'adoption d'un traité pour l'élimination des fossiles et, avec les Pays-Bas, organisera une conférence sur l'élimination progressive des combustibles fossiles en avril 2026. Le texte de décision de la COP30 fait également référence à un « événement de haut niveau en 2026 » qui pourrait avoir lieu dans le Pacifique.

Les financements ont été au rendez-vous pour l'adaptation, même s'ils ne satisfont pas les pays pauvres et les petites îles. Mais la discussion a été obérée, surtout par l'Union européenne, qui a clairement conditionné les financements additionnels aux efforts d'atténuation prévus dans l'Accord de Paris.

La déclaration finale ne mentionne aucunement les raisons de la déforestation, ni la nécessaire transition des systèmes alimentaires, représentant environ un tiers des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et l'agriculture industrielle demeure l'un des principaux facteurs de destruction des forêts. Ce sera à corriger lors de la COP31.

Enfin, **la victoire de la Chine sur l'inscription des négociations commerciales dans la décision finale va peser lourd**, sa stratégie étant d'obtenir un accès plus large au marché pour ses technologies vertes, en contestant la nouvelle taxe carbone aux frontières imposée par l'Europe sur les importations à forte intensité de carbone comme l'acier et les engrais. Le Brésil a annoncé le 15 novembre dernier le lancement d'un « Forum intégré sur le climat et le commerce », dont le contenu et l'organisation sont peu clairs, et dont l'Europe devra se méfier à la COP 31, la Turquie étant très proche de la Chine sur ce dossier. Cela ouvre la porte aussi à la contestation par les émergents du CBAM de l'Union européenne.

III Les raisons de ce bilan à la fois contrasté et décevant

Elles sont diverses :

D'abord, c'est, après l'Accord de Paris, **la première COP qui n'a pas d'articles de l'Accord à finaliser ou interpréter** : Certes l'Accord donne un cadre commun de progression de la lutte contre l'effet de serre, mais, comme il n'est pas contraignant, au contraire de ce qui a été trop dit, les pays sont libres de calibrer leurs engagements à leurs intérêts certes climatiques, mais aussi géopolitiques ou financiers : c'est ce qui se profilait depuis les 3 dernières COPS, et cela a éclaté à celle-ci.

Ensuite, **le retrait des États-Unis** est, contrairement à ce qui est souvent dit, au prétexte que des acteurs de la société civile américaine restent présents, un handicap majeur. D'abord parce que les pays développés, et particulièrement européens, ont perdu leur allié, première puissance mondiale, qui a pu souvent manquer de fiabilité, mais qui représentait à la fois une force géopolitique, et financière ; ensuite parce que, si aucun autre pays n'a suivi leur retrait, les grands pays émergents, qui doivent devenir

des bailleurs de fonds, se sentent exonérés de cette obligation, ou la déclinent selon leurs intérêts propres ; enfin parce que leurs décisions provocantes sur les fossiles (en particulier leur décision pendant la COP 30 d'autoriser le forage de pétrole et de gaz sur des millions de kilomètres carrés dans les eaux côtières américaines, avec l'octroi de 34 concessions) en fait de facto des alliés de ceux qui bloquent le dossier des fossiles.

Puis **parce que l'état du monde depuis 2015 a considérablement changé, alors que les termes mêmes de l'Accord de Paris font partie d'une époque qui s'éloigne** : Nous savons que le fameux 1,5 degrés n'est plus à notre portée, en tout cas dans les 20 ou 30 prochaines années, mais nous le maintenons dans les objectifs ; nous ne cherchons pas à recontextualiser (bien sûr sans le supprimer) le Principe 7 de la déclaration de Rio qui est la colonne vertébrale de tous les accords environnementaux, au-delà du climat : « les responsabilités communes mais différenciées ». En 1992, et jusqu'en 2015 (et encore), le sens était clair : tous les pays sont responsables, ensemble, mais les pays historiquement développés ont des responsabilités plus grandes ; or, comment les pays qui ne prennent pas d'engagements mesurables, soit, encore une fois, le tiers des parties à la Convention qui n'ont pas envoyé de NDC, dont l'Inde, 3e émetteur mondial de GES, déclinent-ils aujourd'hui ces « responsabilités communes » ? Et comment réévaluer le mot « différenciées », quand la Chine, l'Inde et le Brésil sont classés dans les 10 premiers PIB mondiaux mais considèrent toujours que ce mot s'adresse à l'Europe principalement ? et quand le premier, les USA, s'est exonéré de toutes responsabilités ? Tant qu'un aggiornamento ne sera pas fait sur cette question, on aura des COPS qui seront des affrontements géopolitiques, plutôt que des enceintes de progrès climatiques.

Enfin, parce que **le multilatéralisme, s'il « tient », comme on l'a dit dans la première note, est très fragilisé** : l'affirmation sans tabous du droit du plus fort, sous l'habillage du mot plus supportable de « puissance », est totalement contraire à la Charte des Nations Unies et particulièrement à son article 1.2 : « Développer entre les nations des relations amicales fondées sur le respect du principe de l'égalité de droits des peuples et de leur droit à disposer d'eux-mêmes, et prendre toutes autres mesures propres à consolider la paix du monde ». On a beaucoup entendu dans cette COP des dirigeants se féliciter de ce que le « multilatéralisme avait montré sa force »... nous ne dirions pas cela, mais qu'il « tient » encore, plus par la peur d'envenimer davantage une situation internationale très dangereuse, que par l'adhésion à ses principes.

On voit bien de ce fait, sans même parler des États-Unis, l'évolution de pays ou de groupes de pays : la Chine décline le multilatéralisme au gré à la fois de sa politique d'aide « Sud-Sud », et de ses objectifs d'importation de ses produits verts ; les États pétroliers bataillent pour garder leurs dividendes pétroliers le plus longtemps possible ; les pays qui souffrent déjà de changement climatique privilégient les financements des pertes et dommages, et de l'adaptation à ceux de l'atténuation, considérant (non sans raison) que le dépassement au-dessus des 1,5 degrés les condamne de toute façon. Reste l'Europe, encore à la pointe des efforts d'atténuation, mais peinant sur son niveau d'aide internationale, mais qui est encore la meilleure

élève, et aussi la plus accusée, au nom du 19ème siècle... Là aussi, un discours politique devra être reconstruit.

IV « Une COP des peuples » qui redonne leur place aux acteurs non étatiques

La COP de la mise en œuvre semble avoir été une réussite, en ce qu'elle refait surgir un des volets de la COP 21, l'Agenda de l'action, constitué d'un ensemble d'initiatives rassemblant des États et des acteurs non étatiques afin de soutenir et d'accélérer la lutte contre le changement climatique. Il a été l'un des éléments clés du succès de la COP21 et de l'adoption de l'Accord de Paris en 2015. Les bases de son organisation actuelle sont définies par le Partenariat de Marrakech pour l'action climatique globale. Véritable écosystème, l'Agenda de l'action regroupe des acteurs de tout type, à toutes les échelles et partout dans le monde. Ces acteurs se rassemblent et échangent, prennent des engagements, développent des solutions avec une ambition commune : atteindre les objectifs de l'Accord de Paris.

À Belém, nous ne saurions mieux dire que le sentiment de Stefan Aykut, co-auteur avec Amy Dahan du remarquable livre « Gouverner le climat », délivré dans un post sur LinkedIn le 14 novembre : « Comme c'est agréable d'être à une COP où la société civile et les mouvements sociaux peuvent s'exprimer ! Après une série de conférences dans des régimes autoritaires, la COP30 a été délibérément conçue par la Présidence brésilienne comme un espace avec une large présence de la société civile et une forte représentation autochtone.

Il y a des raisons internes — le président Lula cherchant à réactiver des alliances et à réparer le tissu démocratique après les années Bolsonaro — et des raisons mondiales, alors que le régime climatique cherche une légitimité renouvelée dix ans après Paris, à un moment d'attaques concertées contre le multilatéralisme. (...)

Pour les peuples autochtones, les COPs constituent une arène complémentaire dans les luttes continues pour l'autodétermination et contre la destruction des moyens de subsistance. La reconnaissance dans la CCNUCC légitime les revendications des peuples autochtones. Parallèlement, comme l'ont montré mes collègues Jean Foyer et David Dumoulin-Kevran, les COPs utilisent aussi la présence des peuples autochtones pour « réenchanter » l'espace COP, lui donnant un nouveau sens et une nouvelle pertinence. Bien sûr, un processus très ambigu...

La COP30 montre très clairement que le contexte compte — avoir la COP au Brésil

permet une présence démocratique et une représentation plus importantes, créant un contexte discursif différent pour la politique climatique mondiale.² »

Si on ajoute à ce bilan le Sommet des peuples, où des communautés en première ligne présentent leurs revendications, espoirs et réalisations, avec « des marches colorées, des assemblées communautaires, des rencontres d'internationalisme, des processions de femmes, des cérémonies culturelles autochtones, des marchés paysans, des espaces d'agroécologie et des débats politiques jusque tard dans la nuit sur l'avenir de la planète.³ »

Les mouvements ont **construit un Agenda Climatique des Peuples** qui « revendiquait un changement de système, pas un changement climatique, avec le message : **l'agroécologie plutôt que l'agrobusiness**, les territoires plutôt que les marchés du carbone, les réparations plutôt que la charité, et le pouvoir du peuple plutôt qu'une COP dominée par les entreprises.⁴ »

Ce sommet a renouvelé un appel à la reconnaissance de la dette climatique et aux réparations ; un front uni des peuples contre les marchés du carbone et la géo-ingénierie ; le renforcement des alliances entre mouvements paysans, peuples autochtones, jeunes, féministes et syndicaux ; des propositions claires pour des systèmes alimentaires publics, la démocratie énergétique, la réforme agraire et les droits territoriaux ; ainsi que des plans coordonnés pour des mobilisations dans le Sud global.

Mais, les entreprises ont aussi été très présentes dans les zones bleues, avec pour l'Union européenne la promotion de son *Clean Industrial Deal*, pour rééquilibrer la transition écologique autour de l'industrie et de la compétitivité en faisant de la décarbonation un réel moteur de croissance pour l'Europe, source d'innovation et de compétitivité pour les industries européennes. La Chine a offert une vitrine très active de ses technologies vertes, et beaucoup d'autres pays, mettant en valeur l'intelligence artificielle, le stockage du carbone, et des géo-ingénieries.

Enfin, les élus locaux et les réseaux représentant plus de 14 000 villes, communes, États, régions, provinces et gouvernements décentralisés s'étaient réunis au Forum des responsables locaux de la COP 30, pour prendre 3 engagements :

- **Aider les pays à atteindre leurs objectifs climatiques nationaux en s'engageant activement en tant que partenaires** dans leur mise en œuvre et en promouvant une transition juste et résiliente.

² https://www.linkedin.com/posts/stefanaykut_cop30-bam-erdogan-activity-7395490273864347649-KPTm?utm_source=share&utm_medium=member_desktop&rcm=ACoAAAZuhR4BQIC32vGZHQiStrECUiUnS_M2sbM

³ [COP 30 : Plus de 70 000 personnes participent au Sommet des Peuples à Belém et rejettent 30 ans de greenwashing ! - Via Campesina](#)

⁴ *Idem*

- Garantir un solide **portefeuille de plus de 2 500 projets locaux de transformation**, afin de contribuer à localiser et à canaliser les financements climatiques pour l'atténuation et l'adaptation.
- **Promouvoir l'action et la collaboration à plusieurs niveaux** pour faire du processus de la COP un processus de mise en œuvre et de responsabilisation⁵.

Cette mobilisation devrait s'accroître jusqu'à la COP31 puisque l'ONU va organiser une consultation mondiale, avec des conférences citoyennes régionales. L'assemblée citoyenne mondiale pour le climat, une initiative lancée officiellement à la COP30 le 20 novembre s'inspire de la Convention citoyenne française pour le climat ; le projet, qui a levé 3 millions d'euros, a été lancé fin 2024 par Iswe, une association internationale visant à intégrer les populations aux systèmes de gouvernance.

V Conclusion

En conclusion, nous proposons de qualifier cette COP, en empruntant l'expression au géographe Amaël Cattaruzza⁶, de « **première COP de la « Géopocène** », **contraction de géopolitique et d'anthropocène**. L'auteur veut dire que cette « COP de la mise en œuvre », selon le souhait des brésiliens, a essayé de faire la part belle à l'analyse territoriale, car « dans un contexte où l'action de l'homme modifie les équilibres biologiques planétaires, et où les temporalités humaines et géologiques se percutent, les études de cas territorialisées rendent possible une observation très concrète et très fine des acteurs en jeu à différentes échelles et sur différentes temporalités et de leurs interactions multiples avec le milieu dans lequel ils évoluent. »

Et l'auteur évoque la question des méga-feux, phénomène local et géopolitique, l'accès à des ressources décarbonées et durables, qui entraîne des relocalisations, mais aussi des recherches de nouveaux minerais stratégiques, comme le lithium, et enfin, les conflits armés, au cœur de la géopolitique mais ébranlés par le contexte de l'anthropocène.

Car, à la lisière d'un milieu si particulier de la forêt amazonienne, dont la protection était l'objectif principal du pays hôte de la COP 30, tous les combats actuels du monde s'étaient donné rendez-vous, si bien que, de climatique, les COPs deviennent non seulement énergétiques, mais aussi des enceintes géopolitiques.

⁵ [Déclaration du Forum des dirigeants locaux de la COP30 - C40 Villes](#)

⁶ <https://aoc.media/analyse/2025/10/02/geopocene-repenser-la-geopolitique-a-lheure-de-lanthropocene>



Note du Comité 21, rédigée par Bettina LAVILLE, Présidente d'honneur

Novembre 2025

Publié avec le soutien du



**MINISTÈRE
DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
DE LA BIODIVERSITÉ
ET DES NÉGOCIATIONS
INTERNATIONALES
SUR LE CLIMAT ET LA NATURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*